RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

GROUPE BELVEDIA

Société par actions simplifiée au capital de 1 281 600 €

Siège social : 11 Ave Emmanuel PONTREMOLI – BAT F1 – NICE LA PLAINE 1 – 06200 NICE

RCS NICE 413 705 161

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 6 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 6 janvier à 10 heures, Maître Lionel GIRAUDON-NICOLAI, en sa qualité de représentant de la société BELVEDIA, société anonyme au capital de 31 000 € ayant son siège social [redacted] enregistrée au RCS B sous le numéro 207648, associée unique de la SASU GROUPE BELVEDIA décide de prendre les décisions sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION – TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'associée unique décide de transférer le siège social de [redacted] à [redacted] à compter de ce jour, le 6 janvier 2025 :

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 6 – SIEGE SOCIAL

Le siège de la société sera fixé

4 Avenue des Mimosas,
06800 CAGNES-SUR-MER »

Le reste de l'article est inchangé.

DEUXIEME DECISION – DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associée unique confère tous pouvoirs à Monsieur Jacques COHEN, Président, afin de réaliser les différentes opérations consécutives aux décisions qui ont été prises, à effectuer ou à faire effectuer toutes publicités et formalités s'y rapportant.

De tout ce que dessus, il a été dressé le [redacted] ure a été signé par l'Associée unique.

[redacted]

EDIA
ains L-1212
207648